

## Lettre d'information pour les parents

### INFORMATION AUX PARENTS

Madame, Monsieur,

Votre enfant va bénéficier d'une intervention qui nécessite une anesthésie générale et/ou une anesthésie locorégionale dans notre établissement.

La période particulière de pandémie de COVID que nous vivons entraîne par nécessité des changements d'organisation dans la prise en charge péri-opératoire de votre enfant. Dans ces circonstances, notre équipe d'anesthésie-réanimation fait en sorte de garantir au mieux la qualité de cette prise en charge

Depuis le début de la pandémie, nous avons pris une série de mesures destinées à isoler les patients non contaminés des malades infectés. Ces mesures, décidées selon les directives des autorités sanitaires et des sociétés savantes nous ont permis de maintenir notre activité chirurgicale pour les patients les plus urgents en prévenant les risques de contamination.

Notre stratégie repose sur l'isolement et la séparation des patients infectés. Les secteurs d'hospitalisation, le parcours des patients, les personnels affectés aux différentes activités sont totalement individualisés. Soyez certains que toutes les précautions nécessaires sont prises pour éviter une contamination pendant l'hospitalisation de votre enfant au sein de l'établissement. Les mesures de confinement se poursuivent pendant l'hospitalisation (chambre individuelle, visites non autorisées). L'objectif de ces mesures est de sécuriser au maximum le parcours de votre enfant ainsi que le vôtre.

Il est donc essentiel pour la sécurité de votre enfant, la vôtre et celle de tous, de nous signaler avant votre entrée dans l'établissement tout élément anormal pouvant faire suspecter une infection à coronavirus : toux, fièvre, perte du goût et/ou de l'odorat, fatigue anormale, douleurs musculaires, maux de tête, lésions cutanées récentes chez votre enfant ou chez un membre de son entourage. En cas de suspicion, l'intervention chirurgicale pourra être reportée en fonction de son degré d'urgence. Un prélèvement pour dépister le virus pourra être réalisé. Malgré toutes ces précautions une éventuelle infection peut se déclarer pendant l'hospitalisation de votre enfant ou après son retour à domicile. Ainsi tout symptôme qui vous paraîtrait anormal devra nous être signalé.

Pendant le séjour de votre enfant, un seul accompagnant pourra venir le voir. Si l'un des membres de l'entourage présente des symptômes du COVID, il ne pourra venir rendre visite à votre enfant. Les bénéfices et les risques seront évalués avant toute autorisation de visite, afin de diminuer les risques de complications. L'accueil de votre enfant s'effectuera en respectant les mesures barrière préconisées depuis le début de la crise sanitaire aussi bien pour l'équipe soignante que pour vous-même et si cela est possible pour votre enfant, par le port d'un masque chirurgical en consultation et au bloc opératoire.

Si votre enfant est suspect ou confirmé COVID, son réveil s'effectuera en salle d'intervention et non en salle de réveil. Vous rejoindrez alors votre enfant dans sa chambre.

Au cas où vous vous poseriez d'autres questions ou souhaiteriez des précisions, n'hésitez pas à nous le faire savoir à tout moment. Votre enfant doit être également informé et l'équipe d'anesthésie-réanimation est à sa disposition pour en parler.

A ..... le .....

Signature chef du service d'anesthésie  
ou  
de l'équipe d'anesthésie – réanimation